

Compte-rendu de la *Task Force Economique* régionale

20 novembre 2024 – 10h - TEAMS

Présidée par Bernard Kleynhoff, Président de la commission Développement Economique et Digital, Industrie, Export, Attractivité et Cybersécurité / Président de risingSUD

30 Participants : Région et ses opérateurs, Etat/services/établissements nationaux, collectivités territoriales avec compétence sur l'économie/tourisme (métropoles, agences départementales), chambres consulaires, fédérations, syndicats et organismes patronaux, France industrie, AIF, Pôle de compétitivité, French Tech ...

EN SYNTHÈSE :

- **La période d'instabilité politique, nuisible pour nos entreprises, est terminée**, avec un nouveau gouvernement en place piloté par le 1^{er} Ministre, Michel Barnier. Néanmoins, **l'exercice difficile de construction du budget 2025 entraîne de nombreuses incertitudes autour du PLF et PLFSS** avec la remise en question de certaines politiques/niches fiscales et des coupes budgétaires inévitables. Un effort est demandé aux collectivités pour contribuer à la baisse du déficit public (objectif de -120 M€ que le Président Muselier s'est fixé).
- **Malgré la résilience globale de l'économie régionale** (cotisations sociales rentrent, relativement peu de dossiers de médiation du crédit, embauches dans certains secteurs), **les partenaires s'inquiètent des défaillances d'entreprises en augmentation dans notre région**. Les perspectives macroéconomiques de la Banque de France 2025 et 2026 restent positives en termes d'inflation et de croissance.
- **Les grands événements sont moteurs pour l'économie régionale et l'arrière-saison a également été très bonne**. La fréquentation touristique en Région Sud a augmenté de 3% entre janvier et octobre par rapport à la même période en 2023. **L'année 2024 devrait constituer la nouvelle année de référence pour le tourisme régional !** Excellentes retombées pour la Région et notamment à Nice de l'arrivée du Tour de France, des matchs de football des JOP 2024, du Nice Jazz Fest, etc. (taux d'occupation hôtelière moyenne cet été de + de 85%). Il y a de quoi rester optimistes sachant que notre **candidature « Alpes françaises »** (avec la région AURA) a remporté **les JOP d'hiver de 2030 !**

- **La Région vient d'être classée 1^{ère} Région du bonheur en France, devant la Bretagne et l'Occitanie.** C'est un objectif que s'était fixé Renaud Muselier lors de sa campagne pour les régionales. Ce classement montre que 89% des habitants de la région sud sont heureux d'y vivre.
- **Actualité régionale :**
 - **Le Plan pour des Intelligences Artificielles** a été voté le 25 octobre. Un des fils conducteurs du Plan est l'IA pour les très petites entreprises, car ce sera pour elles un facteur de compétitivité majeur. On prépare des actions pour une appropriation la plus large possible de ces outils, car il y aura une fracture numérique entre ceux qui maîtrisent les outils d'IA et ceux qui ne les maîtrisent pas. Cf. présentation ci-après et PPT joint au compte-rendu.
 - Voté le 25 octobre également, le **Fonds Sud Garantie**, doté de 16 M€ (pour 100 M€ de prêts) et cofinancé par le FEDER, permettra aux entreprises qui s'endettent de bénéficier d'une garantie gratuite. Il sera opérationnel au printemps 2025. La garantie sera proposée spontanément par les banques pour des prêts de moins de 200k€. Elle fera l'objet d'une instruction Région/BPI pour les prêts de plus de 200k€.
 - A noter par ailleurs que beaucoup de projets ont été déposés sur **Sud Innovation**, notamment des projets collaboratifs (entreprises/laboratoires et académiques).

→ La dernière Task Force Economie régionale de l'année se tiendra le 18 décembre. Y sera présenté la stratégie ESS.

CONTENU DES ECHANGES :

Introduction de la séance par Bernard Kleynhoff : Présentation en séance du plan IA régional voté le 25/10. Arbitrages budgétaires de la Région sont très compliqués mais nous continueront à être une Région efficace, simple et de proximité. Importance de l'événement du 5 décembre organisé par la Région et risingSUD : le SOFT, venez nombreux !

1) Intervention Etat et acteurs nationaux

DRFIP (Anne-Marie Falcot) : Pas vraiment beaucoup d'actualité parce qu'en attente de l'atterrissage du PLF. Du point de vue du climat des affaires, la région Sud a vu une augmentation de 2,8% du CA déclaré à la TVA par les entreprises sur 12 mois glissants arrêtés au 30 septembre 2024, par rapport à la même période l'année précédente. Cette évolution n'est pas corrigée de l'inflation. Au niveau national, l'évolution est de +1,1%, corrigée de l'inflation. Concernant les défaillances d'entreprises, en région Sud, il y a eu environ 6600 défaillances, tandis qu'en France, le nombre est d'environ 64000 (chiffres datant de fin août). Le département des Bouches-du-Rhône est particulièrement touché. La visite des médiateurs nationaux du crédit et des entreprises s'est tenue le 6 novembre à Marseille, et une nouvelle visite est prévue à Nice début 2025. Les médiateurs ont présenté leurs dispositifs d'accompagnement qui incluent la médiation du crédit, les restructurations des PGE, l'accompagnement sur les dettes fiscales et sociales, et le chômage partiel. Enfin, pour rappel, la DRFIP offre un accompagnement économique indépendant de ses missions régaliennes des finances publiques. Les entreprises peuvent se confier à la DRFIP pour obtenir de l'aide en toute confidentialité.

Banque de France (Béatrice Denuncq) :

Projections macroéconomiques septembre 2024

Les projections macroéconomiques de la Banque de France sont maintenues à 1.1% pour 2024, avec un rebond à 1.2% en 2025.

POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE

	2022	2023	2024	2025	2026
PIB réel	2,6	1,1	1,1	1,2	1,5
	-	0,2	0,3	0,0	-0,1
IPCH	5,9	5,7	2,5	1,5	1,7
	-	0,0	0,0	-0,2	0,0
IPCH hors énergie et alimentation	3,4	4,0	2,5	2,3	1,9
	-	0,0	0,0	0,1	0,0
Taux de chômage en fin d'année ^{a)}	7,1	7,5	7,5	7,6	7,3
	-	0,0	-0,1	-0,3	-0,3

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel sauf indication contraire. Les révisions par rapport à la prévision de juin 2024, fondée sur les comptes trimestriels du 30 avril 2024, sont indiquées en italique, calculées en points de pourcentage et sur des chiffres arrondis. Projections fondées sur les comptes trimestriels du 30 août 2024 et réalisées sous des hypothèses techniques établies au 16 août 2024.

a) BIT, France entière, % population active, valeur au quatrième trimestre de chaque année.

Sources : Insee pour 2022 et 2023 (comptes nationaux trimestriels du 30 août 2024), projections Banque de France sur fond bleu.

Tendances régionales octobre 2024

L'enquête de conjoncture indique que l'économie régionale demeure partiellement bien orientée malgré une visibilité réduite, avec une activité correcte en octobre.

À l'instar de la situation observée au plan national, l'activité du mois d'octobre s'est inscrite en hausse sauf dans les services marchands où elle apparaît en léger repli. La demande progresse dans l'industrie comme dans le bâtiment, en dépit d'une visibilité réduite et de carnets de commandes qui peinent à se garnir. Des embauches ont été réalisées dans ces secteurs. Les prix de vente ont pu être revalorisés dans l'industrie tandis que dans le bâtiment la forte concurrence pèse encore sur les tarifs pratiqués. Les anticipations d'activité sont bien orientées dans l'ensemble de l'économie régionale.

Médiation du crédit

Progression sensible des dossiers déposés en octobre, avec 31 dossiers contre 18 en septembre 2024.

Provence-Alpes-Côte d'Azur			
Période	septembre-24	octobre-24	Variation
<i>Nb dossiers reçus</i>	18	31	+72,2 %
Période	Cumul M10 - 2023	Cumul M10 - 2024	Variation
<i>Nb dossiers reçus</i>	281	226	- 19,6 %

Défaillances

La courbe de croissance des défaillances d'entreprises, qui avait remonté significativement, tend à s'aplatir. Les chiffres de septembre montrent 6685 défaillances en région Sud sur 12 mois, comparé à 5232 à fin décembre 2019. Les secteurs en tension sont la construction, le transport, et les moyennes entreprises, qui sont plus impactées, ce qui a des implications en termes d'emplois.

	France		Provence-Alpes-Côte d'Azur	
	À fin décembre 2019	À fin septembre 2024	À fin décembre 2019	À fin septembre 2024
<i>En nombre</i>	51 145	64 173	5 232	6 685
<i>Variation</i>	+ 25,5 %		+ 27,8 %	

(Cumul des défaillances sur les 12 derniers mois pour l'ensemble de l'économie)

SER (Randy Kotti) : Il a d'abord relaté le triple déplacement ministériel (le ministre de l'Économie, le ministre de l'Industrie et le ministre de l'Énergie) à Fos-sur-Mer pour discuter de la réindustrialisation de la zone (pourtour Etang de Berre). De fait, une feuille de route en ce sens sera rendue publique mi-décembre et fera l'objet de délibérations du Conseil régional et de la Métropole. Par ailleurs, concernant le financement de la décarbonation, annonce a été faite d'une augmentation des crédits pour la décarbonation de l'industrie, avec une rallonge de 1,55 Mds€ pour 2025 (outre les 5 Mds€ de France 2030), car « on ne sacrifiera pas l'avenir au présent », il faut continuer à investir malgré les contraintes budgétaires. A noter qu'un baromètre de l'industrie a été publié par la DGE pour analyser la réindustrialisation en France, incluant le comptage des ouvertures et fermetures d'usines. Le solde est positif pour notre région (2 ouvertures nettes d'usines), en dépit d'un ralentissement de la réindustrialisation. Le ministre de l'Industrie a demandé aux Commissaires au Redressement Productif (Guillaume Veyret pour notre région) de porter une attention particulière à trois secteurs qui pourront rencontrer des difficultés : l'automobile (nous ne sommes pas concernés), la sidérurgie et la chimie.

URSSAF (Marine Lapina) : Le taux de reste à recouvrer continue de s'améliorer, doucement mais sûrement. Il s'établit à 1,3%, ce qui est le niveau le plus bas enregistré depuis la crise sanitaire. Cela représente à ce jour 147 000 comptes débiteurs (-14,5%) pour un montant de 2,4 Mds€ (-11% par rapport à octobre 2023). Cependant, vigilance sur la thématique du recrutement des entreprises, notamment sur les embauches en CDI, car on observe une forte prudence de la part des entreprises, particulièrement dans le secteur de la construction.

France Travail (Cyril Niedzweski) : L'écart du taux de chômage entre la région Sud et le niveau national n'a jamais été aussi faible, avec un taux de chômage régional de 7,8% au deuxième trimestre 2024, contre 7,1% au niveau national. En outre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A dans la région se monte à 251 000 personnes, avec une baisse de 2,1% sur un an, alors qu'au niveau national, il y a eu une augmentation de 0,1%. On peut noter

également une baisse de 6% des offres d'emploi diffusées dans la région, avec 880 000 offres d'emploi publiées par France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur. Néanmoins, les déclarations préalables à l'embauche (DPE) augmentent pour les contrats de moins de 6 mois, indiquant une hausse de la précarité de l'emploi. Par ailleurs, la nouvelle convention de l'assurance chômage devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2025, avec des mesures effectives à partir du 1^{er} avril, visant à réaliser des économies de 2,6 Mds€ sur 4 ans. D'ailleurs, concernant les saisonniers, est prévue une réduction de la durée de travail nécessaire pour leur affiliation à 5 mois, et une indemnisation chômage correspondante de 5 mois. Côté agenda, il faut noter la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées et le SOFT qui verra la signature d'une convention France Travail / risingSud. Enfin, France Travail est préoccupé par les arbitrages budgétaires de la Région Sud pour 2025, qui pourraient impacter la formation professionnelle et d'autres dispositifs. Des infographies sur les chiffres-clés de l'emploi au T3 2024 par département et pour la région dans sa globalité sont jointes à ce compte-rendu.

2) Intervention des satellites de la Région

Région Sud Investissement (Pierre Joubert) : Participation de RSI à un salon des investisseurs à Paris pour présenter l'attractivité de la région Sud. Un climat d'inquiétude règne parmi les investisseurs en raison de la conjoncture économique qui s'est retournée en juin 2022, avec des levées de fonds moins importantes et de nombreuses liquidations judiciaires. Les sociétés d'investissement ont préféré réinvestir sur des lignes anciennes plutôt que sur de nouvelles lignes, ce qui a ralenti les investissements. On peut espérer que la situation s'améliore après l'adoption de la nouvelle loi de finances, notamment en ce qui concerne la flat tax, le crédit d'impôt recherche, et les nouveaux statuts fiscaux des jeunes start-up. De plus, Région Sud Investissement lance un nouveau fonds RSI 3 de 53 millions d'euros, qui sera présenté lors du SOFT le 5 décembre.

3) Intervention des partenaires

Pôle de compétitivité Eau/Aquavalley (Yvan Kedaj) : Importance des pôles de compétitivité, notamment le rôle qu'ils jouent dans l'accompagnement des territoires et des entreprises sur les sujets d'innovation. Un événement récent, organisé par le pôle le 15 octobre, traitait des sujets de capteurs multi-données pour la gestion des ressources en eau (en lien plan IA). Remerciements à la région pour les soutiens apportés dans le défi actuel de maintenir le financement des pôles de compétitivité dans le PLF 2025. De son côté l'association française des pôles de compétitivité déploie toutes les armes pour espérer le maintien de ce financement.

CMA (Jean-François Collombier) : La Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) a déjà lancé des initiatives pour accompagner les TPE dans le domaine du numérique et de l'IA. Il y

a plus de 235 000 entreprises artisanales dans la région, dont certaines sont très performantes et utilisent déjà des solutions numériques. 2 exemples concrets d'accompagnement :

- Une coopération avec Google pour organiser des ateliers numériques itinérants, permettant aux artisans de s'informer et de participer à des démonstrations.
- Une expérimentation sur le campus de Digne pour utiliser l'IA prédictive afin de détecter les profils d'apprentis susceptibles de décrocher, permettant ainsi de mettre en place des actions préventives.

La CMA est donc volontaire pour participer aux discussions et collaborer avec les autres acteurs économiques sur ces sujets.

MEDEF (Joséphine Thieffry) : Le MEDEF organise actuellement un Tour de France de l'IA, avec des étapes en région, notamment à Marseille (21 novembre) et à Toulon, le 19 décembre prochain à l'UPV. Lors de ce tour un focus est fait sur les compétences et l'évolution des métiers en lien avec l'IA. Le MEDEF souhaite vivement être associé aux discussions sur l'IA de la Région avec les chambres consulaires et d'autres acteurs économiques.

4) Présentation du plan IA (cf. PPT en PJ du compte-rendu)

Carine Vigne, Gino Bontempelli et Didier Venturini ont présenté les grandes lignes du Plan et l'action exemplaire du Conseil régional (en interne) en matière d'IA.

- **Carine :**

- A introduit le plan IA, voté le 25 octobre, avec un budget de 70 millions d'euros jusqu'à la fin de la mandature et 3 axes principaux :
 - Axe 1 : Utiliser l'IA pour améliorer les services de la collectivité et répondre aux grands défis régionaux (santé, climat, événements)
 - Axe 2 : Sensibiliser et acculturer tous les publics à l'IA, y compris les TPE/PME
 - Axe 3 : Renforcer et soutenir l'écosystème IA régional pour attirer et promouvoir les talents et les entreprises.
- A détaillé les mesures spécifiques pour les entreprises, comme la cartographie des offreurs de solutions IA et la création d'un guichet dédié aux entreprises de la filière IA.

- **Gino :**

- A souligné l'importance de la communauté IA régionale et la concertation avec les acteurs de l'écosystème.

- A insisté sur l'objectif de massification de l'IA pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques.
 - A mentionné une étude en cours sur les infrastructures de stockage et de calcul pour mieux comprendre les besoins des entreprises.
 - A évoqué les enjeux de formation et de qualification pour répondre aux besoins en compétences IA.
- **Didier :**
 - A présenté les initiatives internes de la région pour utiliser l'IA, comme la sensibilisation des agents et l'utilisation de chatbots et d'outils de traduction.
 - A mentionné des cas d'usage concrets, comme la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les lycées et l'analyse de la satisfaction des usagers.
 - A souligné l'importance de la charte d'utilisation de l'IA pour encadrer les projets IA au sein de l'administration régionale.